

Vendredi 03 août 2012
n°1776

Agenda



Jeudi 9 août :
 De 16h30 à 20h - place de la Libération : **marché.**

www.mairie-guilers.fr

Courriel :
ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

Etat Civil



Naissances :

Noa RENAUT – 5, rue Louise De Kéréal
 Baptiste SIMON – 560, rue du Roudous
 Malissia PARANTHOËN GRIFFON – 255, rue Saint-Exupéry
 Théo TREMBLIN – 4, rue des Fougères
 Romain MARC – 450, rue Saint-Exupéry
 Malo KERHAIGNON MEROUR – 30 rue Marguerite Yourcenar
 Maïssa LE BER – Moulin du Tridou



Espace Jeunes

Ouverture du local du lundi au
 vendredi de 13h30 à 18h.
 Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans.
 Il reste de la place pour
 certaines activités, n'hésitez pas à
 nous contacter au

02 98 07 61 83

Permanence

Les élus n'assureront pas de
 permanence du
 samedi 14 juillet au samedi 25 août
 inclus.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la
 semaine et tous les jours
 de 12h à 14h
 Contactez le 32 37



Médecin de garde

Week-end du 03 août
 En raison d'une réorganisation régionale
 des gardes médicales, pour obtenir le
 nom du médecin de garde faites le 15.

Médiathèque

Exposition de peintures « Totems et Menhirs »
 par Véronique Boënnec
 du 3 juillet au 31 août.

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Habasque, Mme Quiviger :
 02 98 07 65 18 - 5, rue Saint Valentin
 M. et Mme Guéguen, Mme Le Person, Mme Amil,
 Mme Merdy, Mme Guillou :
 02 98 07 65 84 - 5, rue Saint Valentin
 Mme Geffroy, Mme Couard, Mme Favennec :
 02 98 36 41 58 - 24, rue Charles de Gaulle



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68
 SAMU : 15 / Pompiers : 18
 Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
 Guilers Taxi : 02 98 07 69 48
 Taxi Petton : 06 10 09 45 79
 Ambulances de Guilers : 02 98 36 45 45



Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.M.S. Territoire de Bellevue,
 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest
 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : vous pouvez vous rendre aux permanences les lundis de 14h
 à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place
 Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Epée à
 Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences le mardi de 10h à 12h et le vendredi
 de 14h à 17h.

La mairie vous informe

Guilers pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie. Depuis le **16 juillet et ce jusqu'au 24 août inclus**, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le samedi durant cette période.

Horaires d'ouverture de la médiathèque du mardi 1^{er} juillet inclus au vendredi 31 août inclus, fermeture les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

Les permanences des élus du samedi matin sont interrompues du **14 juillet inclus au 25 août inclus**.

Dates de parutions des nouvelles de Guilers. Elles paraîtront les 3, 17 et 31 août.

Horaires du C.S L. Ballard. Du 13 juillet au 20 août inclus, ouverture de 8h à 20h. **Du 20 août au 1^{er} septembre** : le complexe sera ouvert de 8h à 23h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés.

Programmation culturelle

GUILERS FAIT SA RENTREE

Samedi 1^{er} septembre 2012

Espace Marcel Pagnol.

Après les grandes vacances, l'évènement « Guilers fait sa rentrée » sera l'occasion de se retrouver en famille, entre amis, au cours d'une fête populaire et conviviale.

Au programme : à partir de 18h30 : repas animé par « Les Vents d'Iroise » à la salle Jean de Florette, à 21h : bal animé par Bleu Marine Animation, vers 22h30 : feu d'artifice.

Les repas sont à réserver dès maintenant en mairie (prix : 12 €) : 1 coquille de crabe, 1 part de paëlla, 1 semelle aux pommes / café. Boissons comprises : 1 apéritif (kir ou jus de fruits) + 1 verre à table (vin rouge ou jus de fruits).

La mairie vous informe (suite)

Chiens dangereux - rappel aux propriétaires

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux et prévoit que les propriétaires de chiens dangereux 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent obtenir **un permis de détention délivré par le maire**.

Sa délivrance est subordonnée à la production des pièces suivantes : **pour le demandeur** : - une attestation spéciale garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de la personne qui le détient, - une attestation d'aptitude à la détention d'un chien dangereux délivrée après suivi d'une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, ainsi que sur la prévention des accidents.

Pour l'animal : - un certificat d'identification de l'animal (n° de tatouage ou de puce électronique), - un certificat de vaccination antirabique en cours de validité, - un certificat vétérinaire de stérilisation pour les animaux de 1^{ère} catégorie, - ainsi qu'une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire habilité.

Nous vous rappelons qu'après un déménagement, vous devez impérativement fournir à la mairie de votre nouvelle résidence, le permis de détention de chien dangereux qui vous a été délivré dans votre ancienne commune. Par ailleurs, la détention d'un chien catégorisé à votre domicile, utilisé également dans un cadre professionnel, doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Permanence PACT HD 29

Le PACT-HD 29 vous informe qu'il tiendra sa prochaine permanence en mairie le **lundi 10 septembre de 9h à 10h uniquement sur rendez-vous** pris au 02 98 44 85 76.

(Ce service permet de faciliter vos démarches de travaux d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat, notamment concernant le maintien à domicile des personnes âgées).

Aire de déchets verts

La zone de stockage provisoire de déchets verts située dans la zone de kérébars est destinée, comme son nom l'indique, à recevoir uniquement des déchets verts.

Or depuis quelques temps, les services communaux constatent la présence de déchets de chantier (bois traités, plastique, ciment etc...).

Nous rappelons qu'il est formellement interdit d'entreposer des déchets autres que ceux initialement mentionnés (déchets verts : haie, pelouse, déchets ligneux). Les souches d'arbres ne sont pas considérées comme déchets verts.

Cette aire est réservée aux habitants de la commune de Guilers et interdite aux entreprises.

Tout manquement aux obligations légales pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.



Dératisation

Le prochain passage du dératiser sur la commune de Guilers aura lieu le **vendredi 31 août 2012**. Inscription en mairie à l'accueil ou par téléphone au 02 98 07 61 52 pour solliciter le passage du dératiser à votre domicile.

Inscriptions bébés-lecteurs Saison 2012-2013

« Les P'tits-Loups lisent » est une animation qui a pour but de faire découvrir l'objet-livre à l'enfant. Ces séances (1 par mois) sont destinées aux enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistante maternelle. Pour tout renseignement ou inscription pour la nouvelle saison, téléphonez à la médiathèque au 02 98 07 44 55 (nombre de places limité !!).

Entretien des haies



L'attention des riverains est attirée sur le fait que les haies et les ronces débordant sur le domaine public et notamment les trottoirs peuvent être à l'origine de blessures sur les piétons.

Il est demandé à chacun de veiller au bon entretien des haies et talus situés au droit de sa propriété.

La mairie vous informe (suite)

Recensement militaire National

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **juillet 1996** ainsi que les jeunes nés en juin pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.**

Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de régulariser.

Chèque sport 2012/2013 - Conseil Général

Le Conseil Régional du Finistère renouvelle cette année encore, le dispositif « Chèque Sport » pour les jeunes Bretons âgés de **16 à 19 ans** pour fréquenter davantage les terrains de sport. Ainsi, les jeunes nés en **1994, 1995, 1996 et 1997** peuvent demander leur réduction : un chèque Sport d'un montant de **15 €**. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton. Pour en bénéficier, aller sur le site Internet de la Région Bretagne, remplir un formulaire d'inscription et imprimer le chèque sur www.bretagne.fr/jeunes

Urbanisme



Déclarations préalables de travaux :

Pouliquen Gisèle, 4 rue Pierre Bretonneau, clôture
Codol Pierre, 30 rue Saint-Valentin, bardage des pignons
Abiven Yves, 165 chemin de Kerouriat, bardage d'un pignon
Forgeais Loïc, 5 rue André Malraux, remplacement porte de garage par baie vitrée
Bis Pascale, 6 rue Ampère, clôture
Jarrier-Martin, 10 rue Ampère, création fenêtres sur véranda et auvent
Le Lann Alain, 7 rue des Ajoncs, extension habitation
Le Bayon Pierre, 1 ter rue Calmette, clôture
Guilleux Monique, 75 rue de Kerzespes, sas
Corcuff Yann, 30 rue Sophie Germain, abri de jardin

Demandes de permis de construire :

SARL AMT INVEST, 30 rue Charles de Gaulle, démolition maison pour construction d'un collectif de 12 logements et commerces
Dauvin Cédric, allée de Kermengleuz, habitation

Permis de construire accordés :

Quéré Gilles, 16 rue Saint-Valentin, rénovation maison individuelle et annexes

Demandes de permis de construire modificatif :

Petton Jacques, rue du Tumulus, modifications menuiseries
SCCV Promo Sesame, 2 rue de Bohars, modification aspect extérieur façades, et division parcelles
Favennec Nicolas, rue Berthe Sylva, modification implantation maison et muret technique

Urbanisme (suite)

Enquête publique

Enquête publique – ateliers porcins et bovins du GAEC de l'avel à Bohars.

Par arrêté du **25 juillet 2012**, une enquête publique d'un mois sera ouverte du **20 août au 20 septembre 2012**, sur la demande présentée par le GAEC DE L'AVEL en vue d'une restructuration de ses ateliers bovins et porcins, accompagnée d'une mise à jour du plan d'épandage. Le dossier est déposé en mairie de Milizac (siège de l'enquête) où toute personne intéressée pourra le consulter aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le Commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie de Milizac : le **lundi 20 août 2012** de 9h à 12h, le **mardi 28 août 2012** de 9h à 12h, le **mercredi 5 septembre 2012** de 14h à 17h, le **mercredi 12 septembre 2012** de 9h à 12h, et le **jeudi 20 septembre 2012** de 14h à 17h.

Bruit de voisinage

Afin de préserver la tranquillité des habitants, notamment la nuit, il est rappelé aux propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Par ailleurs, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De plus, il est rappelé que les feux de jardin provoquant des fumées occasionnant une gêne pour le voisinage sont interdits.

CCAS



L'épicerie sociale ne fonctionnera pas au mois d'août.

Le CCAS est ouvert tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie.

Plan canicule



Information de la population et mise en place de mesures de prévention :

le plan canicule est réactivé comme chaque année au niveau national afin de sensibiliser les personnes âgées ou handicapées et la population en général sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Nous invitons les personnes âgées ou handicapées et particulièrement les personnes isolées à solliciter leur inscription sur le registre qui permettrait, en cas d'urgence canicule, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Cette démarche d'inscription doit être volontaire.

L'inscription peut cependant être sollicitée par un tiers (famille, voisin, service médical ou paramédical, personnel intervenant à domicile). Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service social de la mairie au 02 98 07 61 52.

Vie paroissiale

Ensemble paroissial

Horaires des messes :

Samedi 4 août : messe à 18h à la Trinité. **Dimanche 5 août** : messe à 9h30 à Locmaria et à 10h45 à Plouzané, pas de messe à Guilers. **Mercredi 8 août** : célébration pénitentielle à 18h30 à Locmaria. **Samedi 11 août** : messe à 18h à la Trinité. **Dimanche 12 août** : messe à Guilers à 10h30 et à Plouzané à 10h45. **Mardi 14 août** : messe à 18h à la Trinité. **Mercredi 15 août** : une seule messe pour tout l'Ensemble Paroissial à 10h30 à Locmaria (Pardon de ND de Lanvéneq).

Vie associative

L'Âge Tendre

L'association des assistantes-maternelles l'Âge Tendre organise son **vide-grenier** annuel le **dimanche 16 septembre** à l'espace Marcel Pagnol. Pour réserver vos mètres de vente et pour tous renseignements merci de contacter Annick Dréano au 02 98 07 68 34 ou agetendre@gmail.com.

Partage

Le local de vêtements "la boutique" et le local "meubles" de l'association "Partage" seront fermés pendant l'été. La réouverture se fera le **samedi 25 août** de 14h à 16h. Pour les urgences, vêtements, meubles ou autres, prendre contact avec la mairie qui dirigera vers la permanence.

Amicale Laïque : Les Flamboyants

Vacances d'été : accueil des enfants de 3 à 12 ans à la journée. La plaquette des mini-camps, stages, inscription est disponible au Centre de Loisirs.

Permanences tous les soirs de 17h30 à 18h30.

Renseignements et inscriptions au 02 98 07 60 76.

Agora



- L'Agora est fermée jusqu'au **19 août**. Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances !

- Envie d'une virée à bord d'un galion pirate, d'une danse envoûtante dans des tasses géantes, ou tout simplement d'une balade tranquille sur l'eau à bord de pédalos ? N'hésitez plus, l'Agora organise une sortie à la récré des 3 curés le **mardi 21 août**. Rendez-vous à 10h30 devant l'Agora. Inscriptions à l'accueil ou au 02 98 07 55 35. Tarif : 10€ adulte et 7€ enfant.

- L'Agora vous emmène aux Jedis du port le **9 août** pour découvrir ou redécouvrir le jazz manouche de *Sanseverino*. La chanson française est à l'honneur et vous pourrez également entendre le rock des *Hurléments d'Leo*. Rendez-vous à 19h à l'Agora. Tarif unique 1€.

Du Sang pour la Vie

L'association locale « Du Sang pour la Vie » informe la population qu'elle organise en collaboration avec l'E.F.S. Bretagne, une collecte de sang le **jeudi 6 septembre** de 8h à 12h à la salle Joubin.

N'oubliez pas : « *donner un peu de son sang peut sauver une vie* », on compte sur votre générosité surtout en ce moment les besoins étant en continue augmentation.

Sport

A.L section cyclo

Mois d'août, Circuits N°27 :
Départ 8h pour tous les groupes.



Informations commerciales

Guilers Presse

Guilers Presse vous informe que le magasin restera ouvert tout l'été. **Du 16 juillet au 26 août**, ouverture de 7h à 12h15 et de 16h à 19h. Fermeture le mardi après-midi. Ouvert le dimanche de 8h30 à 12h. Retour aux horaires habituels le **lundi 27 août**. Bonnes vacances à tous.

Boucherie Quéménéur

Eric Quéménéur informe son aimable clientèle que sa boucherie sera fermée **du samedi 4 août au lundi 27 août inclus**. Réouverture le **mardi 28 août** aux horaires habituels.

Vision Plus

Votre opticien Vision Plus sera fermé pour congés annuels **du samedi 4 août 12h jusqu'au mardi 21 août 9h**.

Offres d'emploi

Multi accueil « Les Petits Poussins »



Le multi accueil « Les Petits Poussins » recrute pour la rentrée une éducatrice Petite Enfance. Vous pouvez consulter les offres sur le site de la ville : www.mairie-guilers.fr rubrique « Enfance/Jeunesse ». Pour tous renseignements merci de contacter : christel.zafranize@enfancepour tous.com ou nathalie.dormeau@people-and-baby.com

Divers

Perdu / Trouvé

Trouvés : un sac de sport rose et gris, un chaton noir et blanc, une paire de lunettes de soleil noires.

Perdus : une pochette verte contenant carte vitale, carte groupe sanguin, carte mutuelle marine et des ordonnances, un petit chien Jack Russel Terrier (blanc et marron clair - collier bleu - pucé), une petite clé ronde.

S'adresser à l'accueil de la mairie - 02 98 07 61 52.